

# déi Lénk

David Wagner  
Député

Luxembourg, le 23 mai 2025

Monsieur le Président,

*Conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de l'Education, de l'Enfance et de la Jeunesse.*

Lors de la réunion de la Commission de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse du 20 mai 2025, consacrée à l'utilisation de smartphones et de tablettes au sein de la communauté scolaire, j'avais interrogé Monsieur le Ministre et ses services à propos de la pertinence de l'utilisation de tablettes dans les cours et sur leur plus-value pédagogique.

A ma question portant sur les expertises scientifiques sur lesquelles le Ministère s'appuie afin de justifier l'utilisation des tablettes à des fins pédagogiques, ses représentants ont évoqué les études PISA et, de façon plus imprécise, quelques autres possibilités, alors même que la littérature scientifique à ce sujet fait foison.

Comprenant qu'une réunion de commission parlementaire ne se prête pas idéalement à la fourniture d'informations précises, je voudrais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre :

- 1) Monsieur le Ministre pourrait-il détailler les études scientifiques sur lesquelles il s'appuie dans sa politique promouvant l'usage pédagogique des outils numériques qui démontrent un lien de causalité entre l'usage pédagogique d'un outil numérique à l'école et une meilleure réussite scolaire des élèves ?
- 2) Monsieur le Ministre pourrait-il nous faire part des évaluations et expertises scientifiques menées par ou pour le Ministère en amont de la décision d'introduire l'utilisation de tablettes à des fins pédagogiques ?
- 3) Etant donné que Monsieur le Ministre a fait le choix de faire perdurer l'utilisation de tablettes au sein de l'enseignement, qu'a-t-il à répondre aux études qui ont démontré un lien négatif entre les supports numériques et la réussite scolaire de l'élève : par exemple, que la simple présence d'un écran (portable ou ordinateur), même non utilisé, distrait les élèves ; et que les élèves lisant sur des supports numériques ont tendance à moins comprendre et retenir que les élèves lisant sur du papier, surtout lorsqu'il s'agit d'un texte plus complexe ?
- 4) Si l'on met en relation les résultats en-dessous de la moyenne des élèves luxembourgeois en matière de lecture à l'étude PISA de 2018 avec l'effet négatif des outils numériques sur l'apprentissage par la lecture des élèves, comment Monsieur le Ministre justifie-t-il le fait qu'il ait été permis aux enseignants des anciennes 'classes iPad' des lycées d'utiliser des supports

numériques pendant les cours de langue, d'histoire et de géographie, et que cela continuera à être permis à l'avenir si l'enseignant le souhaite ?

Avec mes salutations respectueuses,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'DW' or similar initials, with a long horizontal stroke extending to the right.

David Wagner  
Député



**Réponse de Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, Claude Meisch, à la question parlementaire n° 2370 de Monsieur le Député David Wagner**

**1. Monsieur le Ministre pourrait-il détailler les études scientifiques sur lesquelles il s'appuie dans sa politique promouvant l'usage pédagogique des outils numériques qui démontrent un lien de causalité entre l'usage pédagogique d'un outil numérique à l'école et une meilleure réussite scolaire des élèves ?**

Le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse mène sa politique en matière de numérique éducatif avec prudence, cohérence et exigence pédagogique. L'usage des outils numériques – y compris les tablettes – n'est pas promu comme une fin en soi, mais comme un levier possible d'accompagnement des apprentissages, à condition qu'il soit intégré dans une démarche didactique réfléchie, au service d'objectifs pédagogiques clairement définis.

De nombreux travaux de recherche – notamment une synthèse scientifique publiée en 2025 par le réseau NESET (*Screen Time and Educational Outcomes of Children and Adolescents*) – soulignent que l'effet des outils numériques sur la réussite scolaire dépend avant tout de la qualité de leur intégration pédagogique. Ces outils peuvent renforcer l'engagement, la différenciation, le feedback individualisé et l'autonomie des élèves, à condition d'être utilisés avec discernement. À l'inverse, un usage mal encadré ou excessif peut produire des effets contre-productifs, notamment chez les élèves les plus vulnérables.

Les analyses de l'OCDE, notamment dans les enquêtes PISA 2021 et les rapports *Students, Computers and Learning* (2015) et *21st Century Readers* (2021), vont dans le même sens. Elles montrent qu'un usage modéré et ciblé des outils numériques à l'école est associé à des effets positifs, notamment en compréhension de l'écrit, en particulier chez les élèves ayant besoin de soutien. L'OCDE insiste toutefois sur l'importance du contexte : les effets bénéfiques dépendent fortement du type d'usage, de la formation des enseignants, et de la régulation des pratiques numériques en classe.

L'approche du ministère est donc fondée sur une conviction simple : les outils numériques peuvent être des catalyseurs pédagogiques puissants, à condition d'être utilisés avec discernement. C'est pourquoi le MENJE investit dans la formation continue, la production de ressources pédagogiques adaptées, et l'accompagnement des équipes éducatives dans la mise en œuvre de pratiques numériques efficaces et inclusives.

**2. Monsieur le Ministre pourrait-il nous faire part des évaluations et expertises scientifiques menées par ou pour le Ministère en amont de la décision d'introduire l'utilisation de tablettes à des fins pédagogiques ?**

L'introduction progressive des tablettes s'est appuyée sur des expérimentations et l'analyse de pratiques observées sur le terrain. Dès les années 2000, plusieurs projets pilotes ont testé l'usage

d'ordinateurs portables. Ces expériences ont montré qu'un impact positif ne peut se produire que dans le cadre d'une démarche pédagogique structurée.

Dans les années 2010, le CGIE a conduit plusieurs projets pilotes dans des lycées avec différents modèles de tablettes. Ces expériences ont mis en évidence une influence positive sur la motivation et l'engagement des élèves, à condition que l'usage soit ciblé et réfléchi. C'est sur cette base qu'a été lancé le projet one2one, dans lequel chaque établissement devait présenter un concept pédagogique détaillé définissant les finalités, les disciplines concernées et les modalités d'accompagnement.

Les retours issus des formations et réseaux « edumedia », des projets développés par le SCRIPT ainsi que des formations proposées par l'IFEN montrent que les outils numériques peuvent contribuer positivement aux apprentissages lorsqu'ils sont intégrés dans un cadre pédagogique structuré. Ces observations de terrain permettent d'alimenter la réflexion sur les usages pédagogiques du numérique, en complément des références issues de la recherche internationale.

**3. Étant donné que Monsieur le Ministre a fait le choix de faire perdurer l'utilisation de tablettes au sein de l'enseignement, qu'a-t-il à répondre aux études qui ont démontré un lien négatif entre les supports numériques et la réussite scolaire de l'élève : par exemple, que la simple présence d'un écran (portable ou ordinateur), même non utilisé, distrait les élèves ; et que les élèves lisant sur des supports numériques ont tendance à moins comprendre et retenir que les élèves lisant sur du papier, surtout lorsqu'il s'agit d'un texte plus complexe ?**

Le ministère est conscient des préoccupations exprimées au sujet des effets potentiellement négatifs d'un usage non régulé des outils numériques, notamment sur la concentration, la compréhension en lecture et la mémoire à long terme. Il partage l'idée que ces risques existent si l'usage est excessif, mal ciblé ou insuffisamment encadré.

Toutefois, plusieurs travaux, dont par exemple une méta-analyse publiée en 2021 dans *Computers in Human Behavior* (Bucker & dos Santos, 2021), confirment que la simple présence d'un écran ne produit pas d'effets négatifs systématiques sur la réussite scolaire. Les auteurs relèvent que l'effet global mesuré est très faible et que l'impact dépend principalement du contenu, de l'âge de l'élève et des modalités pédagogiques. Ces constats rejoignent ceux de l'OCDE, qui recommande une vigilance quant à l'équilibre entre les supports numériques et traditionnels, sans préconiser une interdiction générale.

Le ministère promeut une approche qui allie usage raisonné du numérique et maintien des pratiques traditionnelles, en particulier la lecture sur support papier. Cette complémentarité constitue un pilier de la politique éducative nationale.

- 4. Si l'on met en relation les résultats en-dessous de la moyenne des élèves luxembourgeois en matière de lecture à l'étude PISA de 2018 avec l'effet négatif des outils numériques sur l'apprentissage par la lecture des élèves, comment Monsieur le Ministre justifie-t-il le fait qu'il ait été permis aux enseignants des anciennes 'classes iPad' des lycées d'utiliser des supports numériques pendant les cours de langue, d'histoire et de géographie, et que cela continuera à être permis à l'avenir si l'enseignant le souhaite ?**

Le ministère considère qu'un enseignement de qualité repose sur une pédagogie hybride et différenciée, où les supports numériques et traditionnels se complètent en fonction des finalités d'apprentissage et du public concerné. Dans les cours de langue, d'histoire ou de géographie, les tablettes peuvent enrichir les enseignements en donnant accès à des ressources multimodales et interactives, en facilitant le travail collaboratif et en permettant des retours plus immédiats sur les productions des élèves. Elles contribuent également au développement de la pensée critique, de la recherche documentaire et de la lecture numérique.

La décision de permettre aux enseignants de continuer à utiliser ces outils, s'ils l'estiment pertinent, reflète une confiance dans leur expertise professionnelle et leur capacité à adapter leurs méthodes en fonction des besoins de leurs élèves. Ce principe d'autonomie encadrée garantit un usage raisonné et contextualisé des outils numériques, qui restent un outil au service d'objectifs pédagogiques clairs, et non une fin en soi.

Luxembourg, le 8 juillet 2025

Le Ministre de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

(s.) Claude MEISCH